



Communiqué de presse

Bordeaux s'engage avec le CNC pour soutenir la création numérique et audiovisuelle

Bordeaux et sa métropole sont très actives en matière de création audiovisuelle. Elles accueillent chaque année de nombreux tournages. Pour renforcer cette dynamique culturelle et économique, elles ont établi une convention avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC) qui permettra d'attirer les talents et d'accompagner la création.

« Je suis heureux de cette nouvelle action en faveur de la création, qui contribuera à amplifier l'attractivité de notre ville, déjà très dynamique en matière d'économie créative » confie Alain Juppé maire de Bordeaux et président de Bordeaux Métropole.

Ce partenariat triennal et reconductible mettra en cohérence et donnera de la lisibilité aux nombreuses actions déjà existantes, tant pour la Ville de Bordeaux (soutiens aux associations et événements) que pour la Métropole (soutien à la filière). Il s'agit de l'une des premières conventions signées entre le CNC et une collectivité territoriale autre que régionale, en matière de soutien à la création. Cette convention, qui représente un engagement financier de 450 000 euros dont 150 000 du CNC, permettra de soutenir particulièrement la création numérique et les nouveaux formats.

« Ce partenariat va nous permettre de soutenir les projets de nombreux jeunes créateurs, dans toutes les nouvelles écritures numériques, du Web à la réalité virtuelle. Et avec les bourses de résidences, nous allons aussi accompagner cette phase fragile et essentielle qu'est l'écriture et le développement des œuvres », déclare Frédérique Bredin, Présidente du CNC.

Signal fort adressé aux professionnels de l'image

Bordeaux se positionne comme territoire pionnier dans ce domaine. L'ensemble des efforts menés sont valorisés, notamment au titre de la culture par la Ville de Bordeaux en faveur du cinéma, comme au titre de la feuille de route économique de Bordeaux Métropole qui positionne les industries créatives comme une priorité. La convention de partenariat permet aussi d'accompagner les résidences So Film de genre (résidence à Bordeaux en mars 2019) et le Fonds d'aide à la création numérique et aux nouveaux formats Magnetic Bordeaux.

3^{ème} ville de France pour la création de jeux vidéo, 2^{ème} pour l'accueil de professionnels de la BD, 3^{ème} région de tournage de long-métrages et de fictions télévisées : le développement de l'emploi et de l'activité économique dans les industries culturelles et créatives numériques est une priorité.

Fonds d'aide à la création numérique et aux nouveaux formats

Cette coopération entre la Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, la DRAC et le CNC d'une valeur de 225 000 euros (125 000 Métropole, 25 000 Ville, 75 000 CNC), est complémentaire du fonds d'aide à la création et à la production créé en 2013 par la Ville de Bordeaux (400 000 euros d'aides par an pour le spectacle vivant, arts visuels, arts plastiques, musique, littérature, bande dessinée, espace public, arts numériques, etc.).

Le nouveau fonds vise les associations et créateurs du domaine de l'image : fictions innovantes (vidéos sur Internet, chaînes numériques...), création d'œuvres numériques (œuvres interactives, réalité virtuelle...), production et diffusion d'œuvres novatrices et expérimentales faisant spécifiquement appel aux technologies multimédia et numériques, d'expression originale française, avec un travail de scénarisation et un lien culturel fort avec la métropole bordelaise (créateurs, sujet, développement ou production).

L'aide à la création peut atteindre jusqu'à 20 000 € par dossier. 26 projets ont été transmis entre le 6 décembre 2018 et le 31 janvier 2019 (date de clôture des dépôts). Ces projets sont soumis à l'examen d'un comité de lecture constitué de professionnels du cinéma représentatifs des différentes branches de la profession qui se réunira le 4 mars 2019.

Résidences So Film

La convention avec le CNC a également pour objectif, via les résidences So Film de Genre, d'accompagner la structuration et l'implantation durable de la filière professionnelle du cinéma sur le territoire métropolitain (en partenariat avec Canal+, la SACEM et la société de production Wild Bunch). Ces résidences (150 000 euros de soutien de Bordeaux Métropole et 75 000 euros CNC au titre du mécanisme 1€ pour 2€) qui développent une approche transdisciplinaire (Bande dessinée, illustration, création musicale, cinéma...), bénéficient aux auteurs et projets associatifs bordelais que la Ville de Bordeaux soutient à son niveau.

Contacts presse

Nicolas CORNE - Service de presse Ville de Bordeaux - n.corne@mairie-bordeaux.fr 05 56 10 20 46

Sophie CHARBONNIER - Service de presse CNC - sophie.charbonnier@cnc.fr 01 44 34 34 71